

## **Cérémonie des vœux du vendredi 17 janvier 2025**

Monsieur le Secrétaire Général, représentant Madame la Sous-Préfète de Confolens

Madame la Députée, Monsieur le Sénateur,

Madame la Conseillère Départementale représentant le Président du Département,

Monsieur le Président de la Communauté de Commune Val de Charente,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

*Sont excusées* Madame la Sous-Préfète, (prise de poste au ministère de l'intérieur), et madame la Sénatrice.

Accompagné des élus du Conseil Municipal et des agents, c'est toujours avec beaucoup de plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir répondu présent à cette invitation.

Je ne m'attarderai pas sur la situation géopolitique et socio-économique que la presse et les médias relaient au quotidien.

Mais il est vrai que nous traversons une zone de turbulence et d'instabilité politique que le pays n'a jamais connu sous la 5<sup>ème</sup> République.

Les principales préoccupations de nos concitoyens concernent le pouvoir d'achat, la santé, l'environnement et les inégalités, mais les incivilités comme la délinquance, sont également source d'inquiétude.

Simplement, je souhaite comme vous, que notre pays puisse être à la hauteur des attentes des Français, comme du monde entier d'ailleurs.

L'équation sera sans nul doute très compliquée à résoudre et pourtant au-delà des paroles, nos compatriotes attendent des actes et des actions concrètes contribuant notamment à contrer la baisse générale de leur pouvoir d'achat.

Revenons à des sujets plus légers et surtout plus proches de nous, avec les principales réalisations de l'année passée.

Sans hésitation, l'ouvrage majeur fut celui de notre station d'épuration. Avec des études de sol débutées en 2018,... il n'aura fallu que 8 mois pour finaliser cet ouvrage exemplaire quant à son concept et sa capacité de rendement épuratoire.

Le financement s'élève à 713 500 € HT avec un subventionnement de l'agence Adour Garonne à hauteur de 68% et de 10% du département.

Le reste à charge a été financé par un emprunt affecté sur le budget assainissement.

Je rappelle que ce budget doit s'autofinancer, il n'est donc pas fongible avec le budget général.

Ce qui veut dire en substance que les foyers utilisant un assainissement individuel ne seront pas impactés financièrement par cette opération.

Je remercie les trois entreprises qui ont participé à l'élaboration de cette STEP, il s'agit de la SOGEA pour la partie BTP, notamment toutes les canalisations, l'entreprise Fournié pour les postes de refoulement et autres armoires électriques et Ecobird, concernant les études et conception du process.

Nous remercions aussi la maîtrise d'œuvre, Hydraulique Environnement, les partenaires, Adour Garonne, Charente-eaux, le Département, agents et élus associés à cette belle réalisation.

Je profite de ce moment pour indiquer que nous procéderons à l'inauguration de cet ouvrage en mai ou juin, la date n'ayant pas encore été fixée à ce jour. Puisque l'on parle d'inauguration, nous aurons également sur la même période celle de notre aménagement de bourg débuté en 2018.

En effet, la 3ème tranche est enfin finalisée, tout comme celle du parking du porche avec réhabilitation et aménagements y afférents.

Il s'agit là d'une autre réalisation majeure de l'année écoulée.

Le cheminement et ce lien entre la grand-rue et la maison de santé constituent une réelle réussite architecturale où authenticité et végétalisation se côtoient pour souligner les véritables traits de cette belle restauration patrimoniale. Il est à noter que les murs séparatifs en pierre de taille ont été reconstruits de fort belle manière par le chantier d'insertion MARPEN.

Quant à nos projets 2025, nous allons finaliser et donc intensifier le plan de gestion communal, qui je le rappelle permet de rationaliser les coûts mais également de préserver au mieux l'environnement, la biodiversité ainsi que l'écosystème.

Plusieurs projets sont à l'étude, notamment l'acquisition de robots dédiés à la tonte de nos stades de foot et de rugby.

Nous pratiquons déjà sur la commune la tonte différenciée ainsi que la tonte raisonnée permettant ainsi un meilleur respect de la faune et de la flore.

Nous verrons très prochainement l'installation de bornes de recharges électriques sur la place Edgard Saulnier.  
Sujet d'ailleurs détaillé dans notre bulletin municipal de décembre dernier.

Signalons l'aménagement de voirie, avec effacement partiel des réseaux rue des Martuchauds et Route d'Aigre à l'angle des Fermes de Chassagne qui va débuter tout début avril.

Le projet a été validé par le Conseil Municipal de décembre, les demandes de subventions déposées et le marché public en cours de constitution en collaboration avec notre maîtrise d'œuvre.  
Ces travaux étroitement liés à ceux de l'ADA concernant l'aménagement des 2 départementales autour du giratoire devraient selon notre rétroplanning, être finalisés en mai. Le coût estimatif avec maîtrise d'œuvre et effacement partiel du réseau s'élève à environ 120 000 € HT.

Ces travaux s'inscrivent par une volonté de sécuriser et d'harmoniser les accès à l'entreprise, mais également permettre d'envisager une halte aménagée à Villefagnan concernant les cyclistes empruntant la Vélidéale ou V93.

Pour rappel il s'agit d'un itinéraire cyclable de 665km du Lac de Vassivière jusqu'à Saint-Nazaire, véritable aventure et itinéraire au cœur des biodiversités reliant 5 parcs naturels.

Nous avons la chance que le tracé passe par Villefagnan, profitons-en pour exploiter au mieux cette manne touristique au profit de notre économie locale.

Je vais également vous informer de notre projet d'habitat groupé avec le bailleur social « SOLHIA » (Solidaire pour l'Habitat)

Comme vous pouvez le constater, ce projet n'avance pas ; il a été initié en tout début de mandat avec l'acquisition de l'immeuble de l'ancienne boulangerie grand-rue, ainsi que de 2 maisons jouxtant cette dernière.

Double intérêt de cette opération, générer de l'habitat à loyer modéré et réhabiliter un ensemble immobilier dégradé en cœur de bourg, mais néanmoins avec un superbe potentiel architectural.

La projection de 6 appartements et 2 maisons d'habitation pour une réhabilitation totale désormais à plus d'1M€, ceci à la charge et à la gestion exclusive du bailleur social selon les stipulations dudit contrat.

J'ai souhaité provoquer un RDV ce mercredi avec le délégué général régional de SOLIHA BLI Aquitaine en présence de l'architecte chargé de piloter le dossier et de la directrice départementale de la structure afin d'obtenir des précisions. Précisions sur le énième rétroplanning ainsi que des certitudes sur l'aboutissement de ce dossier dont le financement semblait pourtant bouclé en début d'été lors de la mise en marché public. En conclusion, nous devons encore patienter...

Le projet de parc photovoltaïque quant à lui pourrait être lancé cette année. Nous sommes désormais propriétaires du délaissé LGV de Pailleroux. Le choix du promoteur a été validé hier en CM. Une surface utile de 3,5 hectare pourra accueillir les panneaux photovoltaïque. En collaboration avec Orion Energie, nous allons provoquer prochainement une réunion publique d'information et de concertation avec les habitants.

Je terminerai pour les principaux projets 2025 par les importants travaux de réhabilitation de l'ALSH « les Reinettes » qui vont intervenir très prochainement, avec une estimation qui s'élève à 322 800 € HT.

La compétence scolaire et périscolaire étant exercée par notre Cdc, c'est donc elle qui portera ce projet, la commune interviendra à hauteur de 50% par fonds de concours sur le reste à charge, c'est-à-dire après subventions et déduction du FCTA.

Ceci représente un effort financier important et donc significatif sur la forte volonté de pérenniser cette structure intercommunale dans sa destination usuelle.

Je souhaite encore une fois souligner l'engagement important de notre Cdc pour le soutien aux projets de notre commune et plus largement concernant notre territoire.

Je citerai évidemment la maison de santé, la réhabilitation du gymnase, le city stade, la réfection de la cantine scolaire, l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement), la liste n'est pas exhaustive...

Force est de constater que seuls, nous n'aurions pas pu réaliser tout ceci aussi vite, en fait en un seul mandat.

Un mot sur le PETR, (pôle d'équilibre territorial et rural du Ruffécois) et l'Office de Tourisme, autant de structures qui nous permettent d'obtenir une aide à l'ingénierie, au montage de certains dossiers de subventions, à la communication ; concernant cette dernière, je pense notamment à l'office du tourisme qui met en avant nos communes sur Val et Cœur de Charente en assurant une meilleure visibilité et en relayant nos diverses manifestations.

Puisque nous parlons projets 2025,... projets rime avec budgets, alors justement, comment ne pas anticiper une baisse générale significative des dotations et des subventions.

A la CdC, comme dans nos communes, c'est dans ce contexte qu'il va falloir se projeter.

La hausse des charges est inéluctable (mécanique, exemple : pour la masse salariale, promotions et points d'indice), sauf à réduire le service actuellement proposé à la population, ce qui politiquement est toujours compliqué.

Il y aura bien une hausse des produits fiscaux, mais celle-ci ne compensera pas la baisse globale des dotations et du subventionnement.

Alors il faudra peut-être également se poser la question du maintien ou non de certaines compétences optionnelles (je pense évidemment à la compétence scolaire) qui représente le plus gros budget au sein de notre CC.

Je ne vais pas rentrer dans le détail ni de notre mode de fiscalité, ni des attributions de compensation.

Mais à l'évidence, ceux-ci ne vont pas non plus nous aider à dégager un résultat significatif de notre budget de fonctionnement permettant ainsi de pouvoir obtenir une marge de manœuvre suffisante sur une projection sereine de nos futurs investissements.

Je referme cette petite parenthèse « communautaire » ... en remerciant par l'intermédiaire du Président, les agents et les élus qui œuvrent au quotidien pour le bien de la collectivité dans un contexte parfois délicat et compliqué.

Maintenant, je vous propose un focus sur notre économie, nos forces vives, à savoir, nos PME, nos agriculteurs, nos artisans, nos commerçants, nos professions libérales.

Nous maintenons le lien avec des réunions dédiées sur différentes thématiques. Ces RDV permettent tout d'abord de pouvoir écouter, comprendre les préoccupations, mais aussi de créer du lien entre les professionnels du territoire.

Charge à nous, élus de les aider, les orienter vers les structures ou les services qui leur permettront de répondre à leurs questions et ainsi résoudre leurs demandes.

Pour ceci, nous avons justement à la Cdc un service économique que Xavier Dupuis, notre développeur, pilote.

N'hésitez pas à faire appel à ses services, que ce soit pour un conseil technique, ou dans le cadre d'un projet éligible à subventions, utilisez son réseau et ses compétences.

Il n'y a pas que le banquier, le cabinet d'expertise comptable ou les chambres consulaires pour vous aider.

Prenez le temps de visiter le site de notre Cdc Val de Charente dans l'onglet « volet économique », vous avez absolument tous les renseignements ainsi que les domaines de compétence.

Je voudrais tout particulièrement ce soir parler à nos agriculteurs, ils représentent d'ailleurs sur notre territoire une part importante de notre activité économique.

Vous traversez depuis déjà trop longtemps une période extrêmement compliquée, sachez que les élus sont avec vous pour vous soutenir au mieux mais toujours dans la limite de l'acceptable.

Néanmoins, soyons lucide, et vous le savez fort bien, ce ne sont pas les élus locaux qui détiennent les clefs qui serviraient à résoudre vos principales revendications.

Pour cela, il faut plutôt se tourner vers l'état et Bruxelles.

Concernant nos commerçants, je sais que la conjoncture est fort compliquée, que les modes de consommation se sont au fil du temps transformés.

La grande distribution, les sites internet marchands où les prix sont parfois cassés font que l'achat physique en magasin a tendance à diminuer.

La baisse du pouvoir d'achat ne fait qu'accentuer ce processus délétère.

Et pourtant, nous devons jouer la carte de la proximité, celle du circuit court, du produit de qualité pour éviter la disparition de nos commerces et services.

« Si nous voulons sauvegarder nos commerces et services de proximité, utilisons-les », voici le slogan qui tourne en boucle sur notre panneau dynamique.

A Villefagnan comme dans la plupart des communes rurales beaucoup de choses sont fragiles, et pourtant notre commune n'a pas à rougir de son taux d'équipement qui est remarquable, voire exceptionnel pour un bourg d'environ 1000 habitants.

Les ateliers participatifs qui ont eu lieu dans le cadre du PLUI et de « villages d'Avenir » dont je parlerai tout à l'heure, sont édifiants, tout comme la restitution du micro-trottoir que personnellement j'ai trouvé en partie passéiste et empreint d'une trop forte nostalgie.

Il est évident qu'en 1970 il y avait plus de tout, je suis évidemment d'accord avec ce constat, comment le nier.

Mais aujourd'hui, nous devons aller de l'avant et regarder dans le rétroviseur ne sert pas à grand-chose, si ce n'est se faire du mal ; la société a évolué, il faut vivre avec le présent et surtout se projeter dans l'avenir.

Surtout, s'il vous plaît, je ne veux plus entendre :

« A Villefagnan, il ne se passe plus rien », ce constat-là est catastrophique et fort heureusement ne reflète ni la réalité, ni la pensée de l'immense majorité de la population.

Je vous répète que notre commune reste une commune très dynamique et où il fait bon vivre.

Comme indiqué tout à l'heure, il est vrai, certains indicateurs ne sont pas favorables ; je pense notamment à la démographie.

C'est surtout le mal de la ruralité, une baisse des actifs par manque d'emplois sur le territoire en est une des causes.

Ceci explique en partie la baisse des effectifs de nos écoles et de notre collège. Pas suffisamment d'emplois, trop peu de logements disponibles à la location, système de garde insuffisant, ce sont là les 3 raisons principales qui expliquent la présence insuffisante d'une population active avec enfants dans nos communes.

Je vais maintenant aborder un volet sécuritaire avec notre gendarmerie et notre caserne de pompiers.

Je vais être assez bref sur le sujet, néanmoins sur le fonctionnement de la gendarmerie, je voudrais attirer l'attention sur le faible effectif déployé actuellement à la brigade de Villefagnan.

Je conçois qu'il faille mailler le territoire eu égard au taux de délinquance constaté mais il n'est pas question pour autant de délaissé notre gendarmerie. Je souhaiterais donc que toutes les permanences puissent y être assurées et je sais aussi que l'encadrement à Villefagnan comme à Ruffec fait au mieux avec les moyens humains en leur possession.

Concernant nos pompiers, j'aurai évidemment l'occasion d'en parler demain lors de mon intervention pour la St-Barbe de Villefagnan.

Ce que je puis vous dire en résumé, c'est que notre caserne est parfaitement en ordre de marche avec un effectif stable d'environ 30 pompiers et plus de 300 interventions sur 2024.

Avec une bonne disponibilité opérationnelle en journée, ils interviennent en renfort notamment sur Aigre et même Ruffec ou Sauzé-Vaussais.

Je rappelle que depuis de très nombreuses années le SDIS conventionne avec la commune pour une mise à disposition de nos agents techniques pompiers ; actuellement, 2 sont autorisés à intervenir pendant leurs heures de travail.

Je remercie aussi l'amicale des sapeurs-pompiers, toujours très dynamique, qui réalise un très gros travail tout au long de l'année et apporte son soutien et sa contribution à la municipalité lors de certaines manifestations, ; je pense notamment au 14 juillet et au repas du marché des producteurs.

Je vais faire un lien avec notre MDS où l'association des professionnels de santé va mettre sur pied fin mars une initiative nommée « 24h pour sauver Villefagnan ». Benoit Chauvin, président de l'amicale des sapeurs-pompiers et membre de l'association des professionnels de santé du pays de Villefagnan en est justement l'instigateur. L'idée est que 10 sportifs locaux, triés sur le volet, vont se relayer afin de parcourir 400km en 24h (distance peu ou prou entre Paris et Villefagnan) avec un appareil de cardio appelé le SKIERG qui justement comptabilise la distance développée. Je résume mais l'idée est de générer un maximum de buzz auprès de cet évènement et des partenaires afin de promouvoir notre territoire afin de sensibiliser sur notre besoin criant de professionnels de santé, notamment médecins et kiné au sein de la MDS.

Je souhaite maintenant souligner l'importance de nos nombreuses associations qui créent du lien social et aident à rompre l'isolement, ces dernières, quel que soit leur domaine, sont dynamiques, et moteur pour notre commune.

A noter dans votre agenda les 120 ans du rugby, cette grande journée rugbystique se déroulera le samedi 24 mai, date à réserver et à noter dans vos tablettes ; si vous ne le saviez pas, l'AGV est le 2<sup>ème</sup> club de rugby le plus ancien de Charente, il a été créé en 1905.

Je souhaiterais également mettre en avant l'offre culturelle que nous essayons de développer au fil des années afin d'offrir à notre population des spectacles, concerts, théâtre souvent en collaboration avec la Canopée ou le département. Et puis comment ne parler des Zygomatiques, association de Souvigné qui depuis 2 ans nous gratifie du festival du rire où 3 pièces de théâtre sont produites sur 3 jours dans les communes de Courcôme, Souvigné et Villefagnan. Les acteurs, tout comme les spectacles, sont vraiment de très belle qualité avec des tarifs attractifs. Géraldine Clément, la metteuse en scène doit d'ailleurs être parmi nous ce soir.

Le prochain rdv Festi 'Asteur est fixé le weekend du 18 au 20 juillet.

Notre bibliothèque municipale « *la clé des mots* » permet également le lien social, les utilisateurs peuvent profiter de la gratuité des livres avec un accès à internet.

De nombreuses animations sont proposées par Isabelle tout au long de l'année.

Alors surtout jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à franchir le seuil de la porte.

A Villefagnan, nous jouons également la carte du tourisme, avec nos 4 sentiers de randonnées balisés, la balade-quiz, en saison, notre moulin des Pierres Blanches, ainsi que l'écrin de verdure que constitue notre plan d'eau des 3 fontaines, ce dernier drainant de nombreux touristes chaque année.

Afin de renforcer notre image nous avons postulé par l'intermédiaire du département et en lien avec la région au label « Villes et villages fleuris », nous espérons obtenir notre 1<sup>ère</sup> fleur cette année.

Désormais, un rapide focus sur nos principaux vecteurs de communication avec les habitants :

Le traditionnel bulletin municipal, le site internet avec une mise à jour régulière, notre page Facebook et le panneau dynamique.

Petite parenthèse concernant l'adressage, nous avons dû procéder à des changements de noms de rue, ceci afin d'éviter certaines confusions, exemple dans le bourg nous avons : route de la Magdeleine et rue de la Magdeleine dans le hameau de la Ferté. Si besoin, rapprochez-vous de la mairie qui vous donnera toutes les précisions nécessaires sur le sujet.

Nous allons tout prochainement adhérer à une application mobile qui vous permettra avec un téléchargement gratuit de consulter les informations municipales en temps réel directement sur votre téléphone portable.

Cet outil est un véritable trait d'union entre la mairie et les habitants, un formidable outil de proximité, complètement dans l'air du temps.

Je terminerai cette intervention avec le programme « Villages d'Avenir ». Ce dernier piloté par l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) dans le cadre du plan « France Ruralité » s'inscrit dans le contexte plus large, d'un accompagnement en ingénierie par la mise à disposition des communes lauréates, de chefs de projet pour une durée de 3 ans.

Concernant Villefagnan, nous en sommes actuellement à la phase étude de marché avec 2 projets déjà identifiés comme structurant pour notre territoire, la présence du carburant à Villefagnan ainsi que le devenir de la salle polyvalente.

Je ne vais pas donner plus de détails à ce stade...mais concernant la station-service, je reste persuadé qu'il n'y a évidemment rien d'inéluctable et je puis vous affirmer que ce n'est pas qu'une volonté politique.

*« Voilà en substance ce que je voulais vous dire ce soir en espérant ne pas avoir été trop long »*

Pour conclure, je souhaiterais féliciter nos agents, comme tous les élus du Conseil Municipal pour le travail réalisé tout au long de cette année 2024.

Bienvenue à notre recrue, Françoise Leray, agent administrative qui a remplacé Audrey Lacombe que nous remercions pour ces 6 années passées au sein de notre collectivité.

Un grand merci également à notre compagnie de gendarmerie, à notre service de secours et d'incendie, aux diverses administrations avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration, à notre communauté de communes, à nos écoles, à notre collège, mais aussi à tous les acteurs de la vie économique et sociale, aux Présidents et membres de nos associations, à leurs bénévoles, toutes les institutions avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration, Je n'oublierai pas tous les habitants de Villefagnan qui participent également à la vie de notre commune.

**Les élus du Conseil Municipal de Villefagnan s'associent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu'à vos familles et vos proches, tous nos vœux de santé, de bonheur, de sérénité, d'espérance et de joie en cette nouvelle année 2025.**

Merci pour votre attention... !

Avant de passer à la galette et au pétillant, je souhaite mettre à l'honneur le Charentais de l'année primé dans la catégorie des créatifs, je demande à Emmanuel Rubbens de nous rejoindre.

Si présent, faire venir Jean-Jacques Gasseling qui a échoué au pied du podium dans la catégorie « les solidaires ».